



Mardi 29 avril 2014

Pourquoi je me suis abstenu lors du vote sur le programme de stabilité 2014-2017 ?

Lors du vote sur le programme de stabilité 2014-2017 présenté par le premier ministre Manuel Valls devant les députés le mardi 29 avril, je me suis abstenu. Il ne s'agit pas d'un vote de défiance à l'égard du nouveau gouvernement mais d'un message d'alerte à l'encontre d'orientations qui, selon moi, bouleversent les engagements de campagne du candidat François Hollande.

A la lecture du programme de stabilité qui s'articule autour de la stratégie de mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité et du plan de 50 milliards d'euros d'économies sur les dépenses publiques, je regrette en effet que l'esprit du discours du Bourget soit ainsi enterré.

La question du pouvoir d'achat des salariés et des ménages modestes aurait dû être au cœur d'un plan d'économies qui s'apparente davantage, et à mon grand regret, à un cadeau fait aux patrons et aux grandes entreprises puisqu'il n'est plus question de contreparties permettant la création d'emplois. Or, les ajustements énoncés par Manuel Valls ne remettent pas en cause une orientation politique davantage soumise aux injonctions bruxelloises et ce malgré les mesures à l'endroit des fonctionnaires les plus modestes, des petites retraites et des ménages les plus en difficulté avec la revalorisation du RSA. Mesures qui se justifient socialement et qui peuvent être mises sur le compte de [l'appel signé par 89 parlementaires](#). On peut d'ailleurs parler d'ajustements à la marge quand la mesure concernant le non-report d'un an de la revalorisation pour les retraités

qui perçoivent jusqu'à 1200 euros de pension ne représentera qu'un coût de 300 millions d'euros sur les 50 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques.

Je me suis également abstenu car un tel plan, du fait de ses effets récessifs pour l'économie, aura pour conséquence d'enrayer la croissance qui redémarre à l'échelle internationale. A ce propos, il est essentiel de citer le premier président de la Cour des comptes Didier Migaud qui avertit l'exécutif sur ses prévisions en termes de croissance en indiquant que celle-ci « *peut ne pas être aussi riche en emplois que ne le prévoit le gouvernement* ». Selon lui, « *il y a également des interrogations sur le niveau de consommation en conséquence du revenu même des ménages [...] et si la croissance est moins riche en emplois, bien évidemment, la masse salariale risque de ne pas être celle que calcule le gouvernement avec toutes les conséquences que cela peut avoir* ». C'est justement ces conséquences qu'il faut évaluer et en concertation avec les parlementaires.

Si j'ai voté la confiance le 8 avril dernier, il s'agissait avant tout de prendre la mesure d'un vote qui avait une toute autre importance et pouvait avoir des conséquences déstabilisatrices pour le nouveau gouvernement. Ce que je ne souhaite absolument pas. Le vote d'aujourd'hui, par son caractère uniquement consultatif, n'a pas une portée décisive qui remettrait en cause la structure même de la majorité. C'est pourquoi avec 40 autres députés socialistes, nous avons fait ce choix qui doit d'abord être considéré comme un message d'alerte sur les orientations économiques entreprises par le premier ministre et son équipe.

A ceux qui verraient dans notre initiative la tentation de parlementaires de renforcer la crise politique actuellement en vigueur, je leur réponds que c'est justement ce vote qui respecte les engagements de campagne du candidat François Hollande et l'espoir insufflé par son discours lors du meeting du Bourget. C'est pourquoi il s'agit d'un vote de cohérence et qu'il doit être compris comme cela par nos concitoyens.